



## AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PR2024-11-3

### ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 390-2022 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

Madame Ginette Richard, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement numéro 390-2022 sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

Le projet de règlement PR2024-11-3 intitulé « *Règlement modifiant le règlement numéro 390-2022 sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel* » est déposé par Madame Ginette Richard, séance tenante.

DONNÉ SOUS MON SEING À SAINT-JOSEPH-DE-SOREL,  
Ce 5 novembre 2024.

Le directeur général et greffier,

Patrick Delisle, gma